

PROCEDURE INSCRIPTION

À propos de FFRS360

L'inscription en ligne, avec production des documents dématérialisés (licence, assurance...) permet à la Fédération de répondre à ses obligations légales et réglementaires. En effet, comme toutes les fédérations sportives, elle est tenue, par la *Loi d'accélération et de simplification de l'action publique (article 72)*, de mettre en place le processus de licence dématérialisée.

Les inscriptions 2024-2025 en pratique

- Les adhérents 2023-2024 qui auront ouvert leur espace Adhérent pourront s'inscrire en passant par « inscription » et « renouvellement ».
- **Les nouveaux adhérents pourront aussi s'inscrire via FFRS360**
- Les personnes qui n'utilisent pas (ou n'ont pas) Internet se rapprocheront de leur club et de leur permanence

Tous les documents : licence, assurances, attestation d'inscription... seront disponibles en version numérique.

Rappel concernant le certificat médical

Depuis le 1er janvier 2023, il n'est plus obligatoire de présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive pour s'inscrire dans son club (sauf pour certaines activités très particulières telles que la plongée, par exemple).

Néanmoins, pour sensibiliser les adhérents à leur état de santé, la Fédération leur recommande de vérifier que leurs capacités sont compatibles avec l'activité envisagée et s'il est préférable de consulter un médecin pour l'adapter éventuellement.

> **Un document de recommandations**, incluant un questionnaire d'auto-évaluation (dit « Q-AAP+ »), est à votre disposition pour vous aider à analyser votre situation .

Les inscriptions pour la rentrée 2024 2025 vont se faire par internet sur le site de la FFRS360 .

Permanences à partir du 19 août les lundis et jeudis : tous les matins de 09h00 à 11h30 et les après-midis de 14h00 à 16h30 au secrétariat de l'ADAPAR à la maison des associations Quai Borel B208, jusqu'aux vacances de Toussaint

Merci de venir avec son carnet de chèques et sa carte bleue.

La licence (64€) peut-être payée soit par chèque soit par CB

Les activités dites payantes doivent être payée par chèque uniquement, pour la bonne gestion de l'association.

Pour les anciens adhérents 2023-2024 :

Votre nom d'utilisateur est le suivant :

numéro de licence @ffrs360.espaceadherent.fr

Votre mot de passe et « se connecter » pour ceux qui ont ouvert leur espace adhérent

Pour accéder à votre espace, rendez-vous sur le lien suivant :

<https://ffrs360-crm.my.site.com/licencie/s/>

Vous allez arriver sur la page du site FFRS360 Adhérent :



Mettre l'identifiant ou nom d'utilisateur

numero de licence @ffrs360.espaceadherent.fr

Puis cliquer sur « mot de passe oublié » si vous n'avez pas ouvert votre espace adhérent



Suivre les indications, créer votre mot de passe etc...

Vérifier vos informations, compléter les personnes à prévenir
Cocher la case « Honorabilité » pour tous les animateurs ou Bénévoles.

Pour prendre votre licence :

dans le bandeau en haut choisir « inscription-commande »
puis renouvellement

LA COTISATION 2024 -2025 EST DE 64 € :

LICENCE	23.77
ASSURA NCE RC	0.56
ASSURANCE RC	0.59
ASSUR ANCE IA	1.08
CODERS	5.00
CORERS	2.00
PART CLUB ADAPAR	31.00

Cocher uniquement votre demande de licence égal à 64€

Cocher « Payé » :

CHEQUE (à l'ordre de l'ADAPAR) ou par

CB

Suivre les instructions de paiement

Revenir sur votre Espace et prendre vos activités payantes et gratuites,

Le système vous reconnaît et vous demande si vous voulez changer d'assurance :

Cocher « non » puis suivant.

Sélectionnez vos activités payantes et gratuites

Cochez le paiement par CHEQUE (A L'ORDRE DE L'ADAPAR)

Attention : 1 chèque par activité payante

Aller sur le **site ADAPAR.fr** et imprimez la fiche de l'activité, la joindre avec le chèque.

Faire parvenir le tout soit au Responsable soit à l' ADAPAR (voir le détail sur la fiche).

Vous allez recevoir un mail de confirmation pour votre « commande de la licence » puis de vos activités.

Dès réception de votre chèque, le club validera votre commande qui sera confirmée par mail.

En cas de problème, merci de nous joindre par mail : adapar-cds@orange.fr

Inutile de laisser des messages téléphoniques sur le répondeur

Pour les nouveaux adhérents, vous pourrez être inscrits manuellement depuis l'espace de gestion du Club au bureau ou directement vers l'espace adhérent FFRS360 pour une inscription en autonomie :

<https://ffrs360-crm.my.site.com/licencie/s/> puis sélectionner le bouton « **s'inscrire** » et suivre les instructions.



Remplir toutes vos données personnelles

Association pour le Développement des Activités Physiques à l'Age de la Retraite
Maison des Associations -Boîte G2- 67 rue St François de Sales-73000 Chambéry
Tél : 04.79.33.68.52 e-mail : adapar-cds@orange.fr Site internet : www.adapar.fr



Pour prendre votre licence :

dans le bandeau en haut choisir « inscription-commande »
puis Adhérer

Choisir votre CLUB :
73001 ADAPAR SAVOIE

Choisir votre licence

LA COTISATION 2024-2025 EST DE 64€ :

LICENCE23.77
ASSURANCE RC.....0.56
ASSURANCE RC0.59
ASSURANCE IA.....1.08

CODERS.....5.00
CORERS.....2.00

PART CLUB ADAPAR31.00

Payer par CHEQUE OU CB (chèque à l'ordre de l'ADAPAR)

ATTENTION : la carte découverte vous donne droit à 3 mois d'essai pour les activités non payantes et si vous souhaitez continuer, **vous devrez alors prendre une licence à 64€.**

Revenir à votre espace adhérent et repasser une commande pour vos activités qui sont à payer uniquement par chèques.

Choisir vos activités gratuites et payantes

IDEM CI-DESSUS (anciens adhérents)

En cas de problème, merci de nous joindre par mail : adapar-cds@orange.fr